



DECLARATION CE DE CONFORMITE

Nom et adresse du fabricant : Interlude-Cocktailgames,
2 rue du hazard, 78000 Versailles

Nom du jeu : TOP TEN
Référence du jeu : CGTOP01



Ce jeu est conforme à l'intégralité des demandes spécifiées dans la Directive 2009/48/CE relative à la sécurité des jouets.

Il répond aux exigences suivantes :

- NF EN 71-1 (2014) + A1 (2018) - Propriétés mécaniques et physiques
- NF EN 71-2 (2011) + A1 (2014) - Inflammabilité
- NF EN 71-3 (2019) - Migration de certains éléments
- Règlement (EU) n°1021/2019 Polluants Organiques Persistants : Tetrabromodiphenylether (Tetra BDE), Pentabromodiphenylether (Penta BDE), Hexabromodiphenylether (Hexa BDE), Heptabromodiphenylether (Hepta BDE) et Decabromodiphenylether (Deca-BDE)
- Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), en ce qui concerne l'Annexe XVII – Teneur en Cadmium.
- Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), en ce qui concerne l'Annexe XVII - Composés Organostanniques.
- Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), en ce qui concerne l'Annexe XVII et son amendement (EU) n°2018/2005 – Teneur en Phtalates.

Interlude-Cocktailgames, 2 rue du hazard, 78000 Versailles



- Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), en ce qui concerne l'Annexe XVII – Teneur en Diméthylfumarate.
- Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), en ce qui concerne l'Annexe XVII – Teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).
- L'Article 11 de la Directive Européenne 94/62/EC – Teneur en Plomb, Cadmium, Mercure et Chrome hexavalent.

Matthieu d'Epenoux
Gérant Interlude-Cocktailgames

Versailles, le 18 Décembre 2020